



CORRESPONDANCE DE LA VOIX DE L'ENFANT

3ème Trimestre 2009

SOMMAIRE

Edito.....	p 1
Tribune Libre.....	p 2
Actualités internationales.....	p 3
Commission Internationale sur l'Etat Civil Comité de pilotage E. Leclerc Fraternity Cup	
Actualités européennes.....	p 4
Programme Train Together Programme Léonardo Programme City Programme Confiance	
Actualités Juridiques/France..	p 5
CNCDH Partie civile Commission Juridique Comité de pilotage SFR	
Infos Membres	p 6
Sport Sans Frontières Solidarité France Brésil Krousar Thmey Les Enfants du Danube	
Infos Partenaires	p 7
Déco-Smart La Mode est à Vous American Express Regalb - Truffaut - Suzuki	
Manifestations/Infos Médias...p 8	
Salon du Chocolat La Tonnellerie Sylvain	
Rédactrice en chef > Martine Brousse	
Rédaction et Maquette > L'équipe de la Voix De l'Enfant	

EDITORIAL

Le 20 novembre, 190 pays vont célébrer le **20ème anniversaire** de l'adoption, par l'Assemblée Générale des Nations Unies, de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Nous devons nous réjouir que ce texte, partie inhérente aux Droits de l'Homme, soit l'instrument international qui ait réuni le plus grand nombre de ratifications, seuls deux Etats ne l'ont pas ratifié, la Somalie et les Etats-Unis. Il est important de rappeler qu'au-delà des engagements pris par les Etats à respecter et à faire respecter un certain nombre de droits nécessaires au développement et à l'épanouissement de tout enfant, cette Convention a amené de très nombreux Etats à prendre en compte et à reconnaître l'enfant : **sujet de droit**. Avancée considérable qui offre, chaque jour, à d'innombrables enfants d'être protégés, d'avoir accès aux soins, d'être scolarisés, de grandir et de s'épanouir en famille, en un mot de vivre leur enfance.

S'il est vrai que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant a réellement modifié le regard qu'un grand nombre d'adultes portait sur l'enfant, nous ne pouvons feindre d'ignorer que nombreux sont les enfants qui n'existent pas ou ne sont que de simples objets de plaisir ou d'exploitation aux yeux d'adultes « prédateurs ».

Depuis 20 ans, nous avons le sentiment que ce texte de portée internationale a permis d'améliorer le sort de millions d'enfants et pourtant rien ne semble avoir changé pour des millions d'autres qui souffrent dans le silence et l'indifférence. Peut-être avons-nous cru trop facilement que cette Convention allait transformer notre humanité et l'amener à prendre conscience de la vulnérabilité et de la fragilité de l'enfant, qu'il soit chez nous ou à l'autre bout du monde.

Bien que cette Convention oblige les Etats à prendre des mesures pour améliorer le sort de leurs enfants et leur permettre, notamment, d'avoir un nom, une nationalité, de trouver le chemin de l'école, de découvrir les joies des jeux et du sport, de lire, de s'exprimer. Nous ne pouvons oublier qu'ils sont des centaines de millions, de par le monde, sans état civil, proies faciles et premières victimes des trafiquants et des prédateurs sexuels, victimes directes ou enrôlés dans des conflits armés, livrés à eux-mêmes dans la rue, nouvelle famille pour les plus débrouillards !!!

Nous sommes loin de pouvoir penser que ce texte a radicalement changé le monde et qu'il a amené les Etats à prendre toutes les dispositions nécessaires pour éradiquer ce qui porte atteinte à la dignité et à l'intégrité des enfants.

Il est essentiel de rappeler que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant s'adresse, avant tout, aux Etats dont la responsabilité est totale : « *Les États parties reconnaissent à tout enfant...,..., les États veillent à ..., les États s'engagent à ... Les États parties protègent l'enfant* ». Seuls 6 articles déclarent

La Voix De l'Enfant

B.P 301 - 75464 Paris Cedex 10
Tel : 01 40 22 04 22 Fax : 01 40 22 02 90
CCP 15 301 75 P Paris
info@lavoixdelenfant.org
www.lavoixdelenfant.org

Permanence juridique téléphonique le mercredi de 14h30 à 18h : 01 40 22 03 05

Assistance Fugue : N° Client SFR 8649 ou n° long 0800 97 8649

Dons en ligne www.lavoixdelenfant.org

« l'enfant est enregistré aussitôt sa naissance et a dès celle-ci le droit à un nom, le droit d'acquérir une nationalité et, dans la mesure du possible, le droit de connaître ses parents et être élevé par eux » (...) « Un enfant dont les parents résident dans des États différents a le droit d'entretenir, sauf circonstances exceptionnelles, des relations personnelles et des contacts directs réguliers avec ses deux parents » (...) « L'enfant a droit à la liberté d'expression » (...) « Nul enfant ne fera l'objet d'immixtions arbitraires ou illégales dans sa vie privée... » (...) « L'enfant a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes » (...) « Tout enfant qui est temporairement ou définitivement privé de son milieu familial, (...) a droit à une protection et une aide spéciales de l'État ».

Il est donc important de prendre garde à ne pas pousser systématiquement les enfants à revendiquer leurs droits, la protection de l'enfance relève de la **responsabilité des adultes**. Il y a un risque de faire porter à l'enfant la charge et la responsabilité que ses droits soient appliqués et respectés. La convention pourrait alors se retourner contre les enfants et « en faire » de jeunes adultes, responsables de leurs actes. N'oublions jamais que le temps de l'enfance est une étape essentielle pour tout être, comme l'a écrit notre Porte Parole Carole BOUQUET « **Chaque instant de la petite enfance est lentement gravé dans le marbre. Toute nouvelle sensation, toute nouvelle expérience s'approprie avec le temps. L'enfant est comme une œuvre d'art, il se fonde dans l'amour et la culture, il s'érige avec patience** ».

Martine BROUSSE

TRIBUNE LIBRE

Les valeurs ou la valeur de la Voix De l'Enfant ?

Il semble que ce soit une bonne question. Il existe en effet une différence entre les valeurs morales sur lesquelles nous fondons notre engagement et la valeur propre à la Voix De l'Enfant qui fonde son originalité et explique son succès. Les valeurs morales sont largement partagées par toutes les O.N.G. qui s'occupent d'enfants (L'enfant d'abord/Enfance Majuscule, l'Enfant Bleu, Enfance et Partage, l'AFIREM, l'UNICEF et bien d'autres).

On peut retrouver presque partout cette litanie des bons sentiments. Elle n'a jamais permis de gagner des batailles et pourtant nous en avons gagné des batailles ! Tout le monde soutient les Droits de l'Homme et le constat que les enfants sont particulièrement fragiles, incapables même de se plaindre, fonde les droits de l'enfant, comme il fonde d'autres droits, liés à des fragilités spécifiques (droits des femmes, droits des minorités, droits des handicapés, etc...).

Ce n'est pas dans l'analyse de ces valeurs communes que nous pouvons trouver les originalités propres à la Voix De l'Enfant, celles qui caractérisent et fédèrent nos différentes associations. C'est donc la force de la Voix De l'Enfant, sa valeur intrinsèque que nous voulons présenter. De l'intérieur, elle nous semble évidente. Elle se fonde sur trois piliers. Réaction, Proposition, Innovation.

Ils forment un trépied qui donne à l'engagement de nos associations membres et de leurs adhérents une extraordinaire cohésion interne, en dépit de leurs grandes différences.

Réaction : Chaque fois que nous nous sommes engagés, il existait une situation révoltante, bouleversante, inacceptable. Nous avons donc réagi. Nos révoltes ne sont jamais nées de situations conflictuelles au plan des idées, des principes ou des convictions. Même si les idées, les principes et les convictions sont nécessaires, c'est à partir du constat d'une misère concrète, de souffrances réelles, de violences vécues, que nous avons interpellé les dirigeants de notre pays. Notre capacité de réaction, de révolte à chaud comme à froid, fonde notre originalité. Elle est le premier pilier du socle de la Voix De l'Enfant.

Proposition : Chaque fois que nous avons interpellé la puissance publique ou les personnes en charge des situations qui nous révoltaient, nous avons fait des propositions concrètes pour un soulagement immédiat des souffrances vécues par les enfants. Nous ne nous sommes jamais contentés de protester ou de critiquer.

Nous revendiquons d'avoir toujours été une force de proposition, de telle sorte que les responsables soient mis au pied du mur, contraints d'agir ou de reconnaître implicitement leur indifférence à l'égard des enfants victimes.

Notre capacité de proposition est une force considérable. Elle nous a valu beaucoup d'inimitié, mais aussi du respect et de la considération de la part des responsables que nous interpellions. Elle est le second pilier du socle de la Voix De l'Enfant.

Innovation : Nous avons, de plus, été capables non seulement de proposer mais aussi de construire. Combien de fois, nous a-t-on affirmé que c'était impossible, que nous étions des utopistes ?

Chaque fois, nous avons, malgré les embûches, démontré que c'était faisable en construisant un modèle et en le faisant vivre. C'est à partir de réalisation comme les Unités d'Accueil pluridisciplinaires ou nos campagnes pour l'état civil des enfants, que nous avons bâti notre réputation. Il ne s'agissait pas d'agir par délégation dans une forme de sous-traitance du service public, mais bien d'innovations originales imaginées par les membres de nos associations.

Notre capacité d'innovation est une force exemplaire. Elle constitue le troisième pilier du socle de la Voix De l'Enfant.

Voilà me semble-t-il ce que nous sommes, voilà ce que nous souhaitons demeurer.

Georges BANGEMANN

Pédiatre et Administrateur de la Voix De l'Enfant - Association membre ATRE.



ACTUALITES INTERNATIONALES

Commission Internationale sur l'Etat Civil

Comme le répète haut et fort la Voix De l'Enfant depuis des années, le problème du **non enregistrement de millions d'enfants** à l'état civil est un des problèmes majeurs que connaissent de trop nombreux pays.

En effet, ces enfants n'ont pas accès à l'éducation, aux soins, à la protection juridique et rencontrent de grandes difficultés pour s'insérer dans les sociétés dans lesquelles ils (sur)vivent. Trop souvent, **ces enfants sont les premières victimes de toutes les formes d'exploitation** - économique, sexuelles, enrôlement dans les milices - et des proies faciles pour les trafiquants.

Afin de préparer la rentrée et de remobiliser sur le programme d'établissement de l'état civil des enfants dans le monde, **la Voix De l'Enfant a réuni** le 14 septembre en Commission Internationale, **les associations membres qui interviennent sur cette thématique.**

Chaque intervenant a pu brièvement expliquer le contenu des actions menées sur les différents terrains d'intervention, que ce soit à Madagascar, en Mauritanie, au Cameroun, au Népal, au Brésil ou en Haïti.



Par ailleurs, les **causes majeures** permettant d'expliquer pourquoi autant d'enfants dans le monde ne possèdent pas d'état civil, ont été identifiées. Entre autres : enregistrement facultatif, discriminatoire et coûteux, délais d'enregistrement trop

courts, refus de certains États de conférer une nationalité aux enfants nés de réfugiés, complexité de l'enregistrement, diversité des lieux d'enregistrement, absence des inscriptions des enfants nés à l'hôpital, personnel non formé, manque de moyens humains et matériels, etc ...

Avec les associations membres, la Voix De l'Enfant a donc décidé de repenser le contenu de différents documents de communication, d'information et de sensibilisation, présentant les actions menées dans les pays d'intervention. En 2010, **une campagne sur cette thématique sera lancée, auprès des pouvoirs publics et des instances internationales.**

Comité de Pilotage la Voix De l'Enfant / E. LECLERC

Comme chaque trimestre, le Comité de Pilotage des programmes post-tsunami la Voix De l'Enfant / E. Leclerc s'est réuni pour faire un état des lieux des différents programmes soutenus en Inde et au Sri Lanka.

Afin de s'assurer que les dernières actions en cours se déroulent pour le mieux, **le Coordinateur de la Voix De l'Enfant se rendra en mission de suivi et d'évaluation en Inde avant la fin de l'année.** Ce sera par ailleurs l'occasion de rencontrer les responsables des associations partenaires de l'école de Karur, la Navjeevan School, pour finaliser la phase d'autonomisation qui a été engagée.

Au cours du premier trimestre 2010, ce sera au tour d'une **délégation du groupe E. Leclerc** de se rendre sur le terrain avec le Coordinateur, afin de rencontrer les associations partenaires. A cette occasion, un **film documentaire** sera tourné, pour dresser un bilan, **5 ans après** le début des programmes en Inde et au Sri Lanka.

Dans le prolongement de cette mission, la Voix De l'Enfant et le groupe E. Leclerc organiseront un **colloque** afin de présenter les **résultats du partenariat post-tsunami** entre la Voix De l'Enfant et le groupe E. Leclerc, en s'appuyant notamment sur les études réalisées par les chercheurs de l'ISTEC - l'école de commerce et de marketing.

Bientôt la FRATERNITY CUP !

Souvenez-vous, dans le cadre de son 25ème anniversaire, la Voix De l'Enfant organisait en juin 2006 une semaine musicale avec des enfants et leurs accompagnateurs en provenance de 14 pays d'intervention de ses associations membres. Face à la réussite exemplaire de cet événement, nous avons souhaité réitérer cette expérience ô combien enrichissante pour tous les participants et organisateurs.

A l'occasion du **20ème anniversaire de la ratification, par la France, de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant** et à l'aube de la **Coupe du Monde de football** qui se jouera pour la première fois sur le continent africain, la Voix De l'Enfant a décidé d'organiser, avec le concours des associations Diambars, Mani Football Forever et Laureus France, un événement intitulé **FRATERNITY CUP.**

Prévu du **18 au 28 avril 2010 à Paris**, il aura pour but de sensibiliser les jeunes sur les thèmes universels que sont le respect et la tolérance, afin notamment de promouvoir les valeurs fondamentales du sport et les mettre au service de la société, rencontrer et découvrir l'autre dans ses différences, favoriser la mixité des cultures. **16 équipes de jeunes** dont 4 françaises se réuniront à Paris pour **une "Coupe du Monde" solidaire et fraternelle.**

De nouvelles informations sur la FRATERNITY CUP vous seront communiquées dans les prochaines correspondances. Dès à présent, reprenez la date !

ACTUALITES EUROPEENNES

Conférence Finale Internationale du programme TRAIN TOGETHER

Les 7 et 8 décembre 2009 aura lieu la **Conférence Finale** Internationale de notre programme européen TRAIN TOGETHER 2007 – 2009, relatif à "La formation des professionnels intervenant dans la prise en charge et le recueil de la parole des mineurs victimes de violences sexuelles", sous le **Patronage de Madame Alliot-Marie**, garde des Sceaux et Ministre de la Justice et de **Madame Nadine Morano**, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité.



La conférence débutera le lundi 7 décembre à l'ASIEM, par une journée de travail entre partenaires et professionnels européens intervenant dans la prise en charge et le recueil de la parole des enfants victimes de violences sexuelles. Elle se poursuivra le mardi 8 décembre au Conseil Régional d'Ile de France, par une **journée de présentation et d'échanges sur les pratiques et les améliorations à apporter en matière de formation professionnelle initiale et continue**. La conférence sera clôturée par **Madame Nadine Morano**, Secrétaire d'Etat.

Si vous souhaitez participer à la conférence et recevoir l'ordre du jour, écrivez-nous à l'adresse email : europe@lavoixdelenfant.org

Programme LEONARDO Partenariat 2009 – 2011

Dans la continuité du travail fait au sein du programme Leonardo mobilité 2007 – 2009, **la Voix De l'Enfant a présenté à la Commission Européenne, un projet de partenariat Leonardo pour les années 2009 – 2011.**

Ce programme a été **retenu** par la Commission Européenne en juillet 2009. Il porte sur "**la formation des professionnels travaillant avec les enfants des rues et dans la rue**".



Les partenaires du programme sont les associations Arc75 et Hors la rue en France, Asociatia Stea et Solidarité Enfance Roumanie en Roumanie, l'Associacio Catalana per la Infancia Maltratada en Espagne et Save the Children en Italie.

L'objectif principal du programme et de **construire des liens entre les professionnels** intervenant auprès des **enfants de rue** (mineurs étrangers ou non, mineurs isolés ou non, mineurs en situation de précarité) afin de **partager les pratiques** existantes dans les différents pays partenaires en matière de formation professionnelle et de prise en charge.

Programme CITY - "Change in treatment of Youth" 2009 - 2011

Parmi les programmes européens développés en 2009, **la Voix De l'Enfant** participera, en tant que **partenaire**, à un programme européen "City – Change in treatment of Youth" 2009 – 2011 proposé par le Ministère de la Justice italien dans le cadre de l'appel à projet de la Commission Européenne "Prevention of and fight against crime".

Ce programme porte sur **l'identification des bonnes pratiques** et des dysfonctionnements de la **justice des mineurs** et sur la **prévention de la délinquance** des mineurs en Italie, France, Maroc et Roumanie.

Programme Confiance Internet Sans Crainte 2009 – 2010

Le mardi 13 octobre, la Voix De l'Enfant a participé à la première réunion du Comité de pilotage Safer Internet.



Internet Sans Crainte est le programme national de sensibilisation des jeunes aux risques et enjeux de l'Internet représentant la France au sein du projet européen "Safer Internet Plus" qui regroupe **26 pays de l'Union européenne**.



Ce programme, soutenu par la Commission Européenne depuis 2005, a été reconduit à compter du 1er juillet 2009 et est placé sous l'égide de la Délégation aux Usages de l'Internet (DUI), rattachée au Ministère de l'Education Supérieure et de la Recherche et au Secrétariat d'Etat à l'Economie Numérique.

En France, le programme soutenu par la Commission Européenne regroupe : Internet Sans Crainte, le programme de sensibilisation opéré par la société Tralalere (www.internetsanscrainte.fr); NetEcouteFamille, service d'assistance téléphonique opéré par l'association e-Enfance (www.netcoutefamille.fr) et Point de Contact, service de signalement en ligne de sites illégaux, opéré par l'Association des Fournisseurs d'Accès et de Services Internet (www.pointdecontact.net).



Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme



La Voix De l'Enfant a participé à l'**installation Officielle de la CNCDH**, à l'Hôtel Matignon. Le Premier Ministre a informé que le gouvernement saisirait davantage la Commission afin d'avoir son expertise sur les différents projets de loi qui seront présentés au Parlement.

Faisant suite au renouvellement de la composition de la CNCDH, de nouvelles sous-commissions ont vu le jour, il n'y a désormais plus une sous-commission spécialisée pour les Droits de l'Enfant, comme auparavant, mais **différentes sous commissions traiteront des mineurs**, selon la thématique (nationale, internationale, questions de société).

La Voix De l'Enfant poursuit son travail au sein du **Comité relatif à la traite des êtres humains et les formes d'exploitation**. Des auditions ont été organisées. Avocat, policier, gendarme, le Bureau International du Travail ainsi que des associations, ont été entendus sur le thème de l'accès à la Justice, la connaissance des auteurs délinquants, les droits des victimes.

Par ailleurs, la Voix De l'Enfant est intervenue lors du **Séminaire de Rentrée de la CNCDH**. Ce fut l'occasion pour la nouvelle Commission de se fixer les objectifs d'une meilleure visibilité et communication afin de porter au mieux à la connaissance de tous, le respect des Droits de l'Homme.

GIP Enfance en danger

La Voix De l'Enfant a participé à deux Conseils d'Administration du GIP Enfance en Danger, début juillet et fin août.

Inauguration de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire de Guéret

La Voix De l'Enfant poursuit son effort dans l'accompagnement de la création de Permanences ou Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier pour les mineurs victimes. Elle a inauguré à Guéret dans la Creuse, une nouvelle Unité d'Accueil en présence de son partenaire local, Eovi Mutuelle Creusoise.



Pour plus d'informations sur les UAMJ, consultez notre site Internet, dans l'onglet Activités Fédératives.

Audience au Tribunal Correctionnel

Le 15 septembre, la Voix De l'Enfant a été **partie civile** dans une affaire au Tribunal de Grande Instance de Paris, celle d'un ancien chef de chorale accusé d'agressions sexuelles sur mineur de moins de 15 ans. Six victimes ont été identifiées durant ces 15 dernières années.

Le chef de chorale a imposé des relations sexuelles à plusieurs de ses élèves âgés de 12/13 ans, prétextant donner des cours particuliers et emmener en vacances, les plus talentueux d'entre eux.

Les jeunes ont pu s'exprimer au Tribunal et faire face à leur agresseur qui a reconnu les faits, leur gravité et l'absence de consentement des jeunes.

Il a été condamné à 5 ans d'emprisonnement et à l'obligation d'un suivi socio-judiciaire.

Commission Juridique

Les membres de la Commission ont débattu sur la proposition de loi relative à l'inscription de **l'inceste** dans le Code pénal. Ils ont constaté que la proposition n'améliorerait pas la situation législative actuelle.

Il aurait été intéressant et utile d'instaurer une **présomption de contrainte**, à toute relation sexuelle d'un mineur avec une personne de sa famille, mais aussi avec toute personne ayant une relation d'autorité sur lui. Cela conforterait la gravité de ces actes.

Enfin, deux propositions de constitution de partie civile ont reçu un avis favorable.

Comité de pilotage SFR

Le 9 juillet a eu lieu le Comité de pilotage SFR-la Voix De l'Enfant. Cette réunion a permis de présenter l'évolution des différents projets de Permanences et d'Unités d'Accueil Médico-Judiciaires.

La nouvelle plaquette d'information sur le **recyclage des téléphones portables** est disponible dans toutes les boutiques SFR.



Les fonds récoltés grâce au recyclage permettent notamment le financement du matériel d'enregistrement audiovisuel des auditions des mineurs victimes et les premiers mois du poste de la coordinatrice.

INFOS MEMBRES

Un bus pédagogique, conduit par Sport Sans Frontières

La Voix De l'Enfant a cofinancé le **bus pédagogique** de l'association membre, Sport Sans Frontières. Ce soutien a permis à l'association d'**aller à la rencontre** de plus de **1500 jeunes**, âgés de 10 à 25 ans, depuis le début de l'année 2009, dans les milieux urbains en difficulté ou de milieux ruraux isolés.



Le bus a pour objectif de **sensibiliser les jeunes** à une conduite **solidaire avec les autres** : accepter les différences, lutter contre le racisme, l'exclusion, le sexisme ; **avec son corps** : avoir un bon équilibre alimentaire, éviter les conduites à risques, les addictions ; **avec les règles** : respecter l'arbitrage, l'application des règles dans la société.

L'aide de la Voix De l'Enfant a permis le financement de **10 de ces journées**.

Solidarité France Brésil

En 2008, la Voix De l'Enfant a soutenu **deux projets** de Solidarité France Brésil, dans 8 centres communautaires de la Baixada Fluminense à Rio de Janeiro.

Le projet des **bibliothèques communautaires** a pour objectif majeur de faire diminuer le taux d'analphabétisme chez les 823 enfants identifiés en leur inculquant le plaisir de la lecture. Il a consisté à l'envoi de matériel éducatif, à la formation de 15 éducatrices et au réaménagement des espaces de lecture.

Le projet de **crèches communautaires** a permis de proposer à **3 341 enfants, 1 525 familles, 102 éducatrices, 28 agents de santé**, une alimentation équilibrée dans les crèches, la mise en place de programmes d'hygiène personnelle et environnementale, la création de mécanismes pour éviter la transmission de maladies et l'identification des risques d'accidents dans les crèches.

Krousar Thmey

Depuis plus de 4 ans, la Voix De l'Enfant soutient le **programme de prévention contre le trafic et la prostitution des enfants**, mené par l'association membre Krousar Thmey au Cambodge.

Elle a notamment participé à l'**achat d'une camionnette** d'occasion qui permet à une troupe de théâtre de parcourir les provinces reculées du Cambodge, une à deux fois par mois, pour informer la population pauvre et souvent illettrée sur les méthodes des trafiquants et les peines encourues.

La Voix De l'Enfant a également participé au **financement** d'une **nouvelle maison familiale** où les enfants en grande difficulté trouvent refuge, encadrés par des éducateurs.

Enfin le dernier programme de Krousar Thmey soutenu par la Voix De l'Enfant a consisté en l'aménagement de **classes d'informatique** pour **31 enfants sourds**, afin de leur permettre de suivre les cours d'informatique à l'école publique et à l'université et de favoriser leur insertion dans la vie active et leur développement professionnel.

Superbe nouvelle ! Deux sourds accompagnés par l'association, sont devenus cet été, les premiers sourds diplômés du baccalauréat au Cambodge. Rendez-vous sur www.krousar-thmey.org

La colo-écolo ! des Enfants du Danube

L'association Les Enfants du Danube a organisé cet été en Slovaquie un séjour d'une semaine afin d'offrir des **vacances** à des **enfants défavorisés**. Ils ont été initiés à l'artisanat traditionnel du pays et à l'écologie.

A Duchonka, en pleine campagne, **60 enfants** âgés de 8 à 14 ans, se sont familiarisés avec les notions d'économie d'énergie, de recyclage des déchets et de **respect de la nature**.



Il s'agit à la fois d'expliquer aux enfants, l'enjeu planétaire qu'est l'écologie et de leur proposer une ouverture sur le monde, dans un esprit de tolérance et de respect de la différence. La création d'une **pièce de théâtre et de danse** sur le thème de la protection de la nature, écrite, jouée et dansée par les enfants est le point d'orgue de la semaine.

Ce séjour est l'occasion pour les membres de notre association, de vivre avec ces enfants, en observant de très près leur **évolution personnelle**. Ainsi, chaque année quelques talents véritables émergent, que l'association encourage vivement par un suivi personnalisé.

Nous remercions vivement nos partenaires, notamment la Voix De l'Enfant, pour nous avoir aidé à réaliser cette première, que nous espérons inscrire dans la tradition des « Enfants du Danube ».



INFOS PARTENAIRES

Bienvenue sur Déco-Smart

A vos claviers ! L'opération entre la Voix De l'Enfant et son nouveau partenaire, Deco-Smart (www.deco-smart.com), débute le **1er novembre**.



Durant tout le mois de novembre, vos coups de coeur lors des 24 ventes en ligne sur le site d'objets design contribueront à **soutenir les actions de la Voix De l'Enfant**.

Faites-vous plaisir et préparez **les fêtes de Noël sous le signe de la solidarité** ! Un immense merci à notre nouveau partenaire Deco-Smart. Lire le communiqué de presse sur www.lavoixdelenfant.org

LA MODE EST A VOUS

Depuis 2007, les magasins La Mode est à Vous proposent une **carte de fidélité**, Carte de Coeur, **solidaire** des actions de la Voix De l'Enfant. Pour chaque carte acquise, un pourcentage sera reversé à la Voix De l'Enfant. Grâce à cette carte de fidélité et ses avantages (chèques cadeaux, avant-premières), La Mode est à Vous s'engage à nos côtés et contribue ainsi au financement de nos programmes.

AMERICAN EXPRESS



À l'occasion du 20ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, **American Express s'associera à votre geste en augmentant la valeur de vos dons** en points Membership Rewards jusqu'au 31 décembre. Merci au nom des enfants.

Cartes de Voeux REGALB

Pour fêter l'arrivée de la nouvelle année, Régalb vous propose un catalogue de merveilleuses cartes de voeux dont une partie de la vente est reversée à la Voix De l'Enfant. Rendez-vous sur le site www.regalb.com ou par téléphone au 02 41 45 22 66.



TRUFFAUT s'engage !



Depuis plusieurs années, une carte Bonus offre aux clients fidèles la possibilité de soutenir la Voix De l'Enfant en faisant don de leurs points fidélité afin de financer un ou plusieurs jours de vacances à la montagne pour un enfant. Offrez vos points bonus à l'association et TRUFFAUT les double : www.truffaut.com

Une rentrée mobile en rose !

SUZUKI renouvelle son soutien à la Voix De l'Enfant, en offrant une mise à disposition d'une nouvelle petite voiture colorée.



C'est dans l'Alto rose au logo de l'association que l'équipe du siège se déplace dans la capitale ! Nombreuses sont les personnes qui sont attirées par cette voiture haute en couleur : **Suzuki roule pour la Voix De l'Enfant !**



DEDUCTION FISCALE

Pour les particuliers, la réduction d'impôt est égale à 66% du montant des sommes versées retenues dans la limite de 20% du revenu imposable. Lorsque les dons excèdent la limite de 20%, l'excédent est reporté successivement sur les cinq années suivantes et ouvre droit à réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés, l'ensemble des versements au titre du mécénat permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 60 % dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires H.T. Au delà, ou en cas d'exercice déficitaire, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants dans la limite de 5 pour mille.

En application de l'article 27 de la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978, les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre don par nos services. En vous adressant au siège de la Voix De l'Enfant, vous pouvez demander leur rectification ou leur suppression. La Voix De l'Enfant s'engage à ne pas échanger son fichier.

LEGS ET DONATION

En dehors de vos dons et parrainages, il vous est possible de contribuer au développement de notre action par un legs ou une donation. Vous pouvez, en effet, faire don à La Voix De l'Enfant, par acte notarié, d'une partie de votre patrimoine. Notre association étant reconnue à "caractère de bienfaisance" par la Préfecture de Paris, vous serez exonérés des droits de succession pour les sommes versées.

Association de bienfaisance autorisée à recevoir des dons et legs par décision du 22 mars 2005 délivrée par la Préfecture de Paris.



MANIFESTATIONS / INFOS MEDIAS

15ème édition du Salon du Chocolat

Cette année encore, le Salon du Chocolat a invité la Voix De l'Enfant à prendre part à **5 jours de "folies chocolatées"** à Paris.

L'inauguration du Salon du Chocolat a été marquée par la **conférence de presse** réunissant sur le stand Carte Noire, **Lara Fabian**, marraine de l'édition 2009 et Martine Brousse, Directrice de l'association. Ce n'était qu'un début puisque le **Défilé tout en chocolat** a rassemblé de nombreuses personnalités grâce à l'investissement et la force de persuasion de notre Ambassadeur, **Mathieu Johann**.



La confiserie **Léonard PARLI**, fabricant de calissons depuis des générations, venue d'Aix-en-Provence, a offert à la Voix De l'Enfant un **calisson géant** de 2 mètres de long. Vous avez été nombreux à déguster cette œuvre unique de 160 kg de pâte d'amande.

Le Stand de la Voix De l'Enfant n'a pas désempli et **cette opération a permis de récolter des fonds pour les enfants**. Nous remercions chaleureusement Madame Maucort, Directrice de Léonard Parli et sa représentante, Mme Fracalosso.

De plus, les fidèles chocolatiers ont offert **plusieurs kilos de plaisir cacaoté** à l'attention des enfants des associations membres, pour les fêtes de fin d'année.

Un grand merci aux organisateurs du Salon et à tous celles et ceux qui ont participé comme les élèves des écoles de Paris des Métiers de la Table et du CFA de la Sarthe.

La Tonnellerie Sylvain

La Tonnellerie Sylvain a organisé une prestigieuse **vente aux enchères de barriques de vin**, au Régent Bordeaux Hôtel, au profit de la Voix De l'Enfant.



Cette soirée exceptionnelle présidée par **Carole Bouquet**, a permis de découvrir des barriques décorées avec un immense raffinement par des artistes sculpteurs, peintres et architectes. Après les 10 coups de marteau, le chèque du montant de la vente aux enchères a été remis à Carole Bouquet.

Rendez-vous a été pris pour un prochain événement. **Merci à toute l'équipe de la Tonnellerie Sylvain.**

La Voix De l'Enfant s'exprime

Retrouvez toute la revue de presse sur : www.lavoixdelenfant.org

- Affaire Marina : dans l'Express; Métro; Le Parisien; France Soir; sur LCI; France 5 et Europe 1.
- Affaire Polanski : sur France 2.

La Montagne > Hôpital et Justice parlent d'une seule voix (3 juillet)

Ouest France > La Bande de Gaza toujours debout face à la mer (14 juillet)

CLOSER - Rester dans la même famille permet à ses enfants d'être plus forts (août). Témoignage de Planète Enfants (sept.).

Toute l'équipe de la Voix De l'Enfant remercie ses fidèles partenaires et donateurs sans qui elle ne pourrait réaliser tous ses programmes et apporter aux enfants des conditions de vie dignes de leur droit d'enfant.

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN

Je souhaite participer aux actions de l'Association Fédérative la Voix De l'Enfant en faisant un don de :

15 € (98,39 F) 30 € (196,79 F) 76 € (498,53 F) Autre Legs ou Donation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Tél. : _____

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **La Voix De l'Enfant** et adressés avec le bulletin à :

La Voix De l'Enfant - B.P. 301- 75464 Paris cedex 10 ou par virement au CCP Paris 15 301 75 P

Pour recevoir notre Flash Info bimensuel, merci d'indiquer votre adresse e-mail : _____

Vous pouvez aussi faire un **Don en ligne** sur www.lavoixdelenfant.org

Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Tr3-2009

